

**SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U
2024**

RIUNIONE DI I 25 E 26 D'APRILE DI 2024

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 25 ET 26 AVRIL 2024.

2024 / O1/020

**REPONSE DE MONSIEUR GUY ARMANET A LA QUESTION DEPOSEE PAR
MONSIEUR FRANCOIS SORBA
AU NOM DU GROUPE FA POPULU INSEME**

Objet : Dysfonctionnement au niveau de l'installation de stockage de déchets non dangereux de Vighjaneddu

Madama a Presidente,
Caru Cunsiglieru,

Vi ringraziau pè a vostra dumanda.

Vous l'avez évoqué et la procédure est en cours concernant ce sujet: dans le domaine des déchets, la Corse doit faire face à des défis majeurs, particulièrement complexes et dont les conséquences techniques, financières et structurelles constituent, sans aucun doute, les enjeux incontournables des années à venir. Ces enjeux qui relèvent, notamment, d'une problématique environnementale et sanitaire, trouvent un écho dans les préoccupations légitimes de la population du

Valincu qui accueille l'installation de stockage de déchets non dangereux de Vighjaneddu.

Si ce type d'infrastructure classée ne relève pas du champ de compétences de la Collectivité de Corse et de l'Office de l'Environnement, les informations relatives à un dysfonctionnement pouvant occasionner une pollution ont, bien évidemment, attiré mon attention.

La démarche entreprise par la commune semble pertinente et, plus largement, l'inquiétude de la population de la micro-région mérite une réponse claire des acteurs compétents. Je suis d'ailleurs en relation avec Jean Pereney, et indirectement avec Monsieur Pucci, le maire, et j'ai pu avoir les documents me permettant de faire une évaluation de la situation, mais une fois de plus, je ne peux pas me prononcer sur le sujet.

À ce titre, j'ai eu l'occasion de m'entretenir vendredi dernier avec le Préfet de Corse sur différents sujets, et deux ont pu retenir mon attention :

- Concernant Vighjaneddu 1, mais nous n'avons pas, à l'heure où l'on se parle, de réponse de l'Etat, ni de la DREAL; je me suis donc permis de faire part de notre inquiétude au Préfet, puisqu'en tant que Président de l'Office de l'Environnement, je me devais d'avoir les documents et que les inquiétudes sur le risque d'une infiltration dans les nappes phréatiques semblent pendantes et nous interpellent,

- Concernant Vighjaneddu 2, à l'époque où les choses ont été mises en route, nous avons évoqué le sujet d'une Ecopôle qui mettait en route une unité de tri en système entrant qui permettrait de réduire la volumétrie à l'enfouissement, et l'enquête publique, pour la constitution de cette unité nous amène à nous rendre compte qu'au final, n'est trié seulement que 0,32% de ce qui rentre sur le site, ce qui est une interpellation forte, car la chaîne de tri déployée pour l'Ecopôle doit nous amener à une réduction de l'enfouissement, j'ai donc alerté le Préfet sur le sujet.

Au-delà des réponses fondamentales attendues sur cette affaire, la seule perspective viable pour la population de Vighjaneddu, au même titre que celle de Prunelli di Fium'Orbu, s'inscrit, j'en suis convaincu, dans la mise en oeuvre de ce que le PTPDG doit déployer, tout aussi bien en matière de tri que d'infrastructures afin d'aller au plus vite vers le moins d'enfouissement possible ; en 2035 nous ne pourrions enfouir que 10% de ce que nous faisons aujourd'hui, donc 14.000 tonnes.

Nous devons donc contribuer à l'évolution des comportements vers une économie circularisée ; la Collectivité de Corse et l'Office de l'Environnement poursuivent, sans détour, l'objectif de faire des déchets une ressource, une source de développement économique et d'emplois, et non plus une contrainte ou, encore, une inquiétude pour les Corses.

Je vous remercie,